



Action : C	Prise en compte des chauves-souris dans les aménagements en Ile-de-France
-------------------	--

Contexte et enjeu	<p>L'aménagement du territoire a des effets importants sur les territoires de chasse des chauves-souris, les corridors de déplacement ou encore la fragmentation des milieux. L'ensemble des modifications apportées aux milieux ont une influence directe sur les populations de chauves-souris (diminution des habitats de chasse, risque de collision, ...) : les infrastructures de transport constituent une des causes de mortalité des chauves-souris et modifient les corridors et terrains de chasse des chauves-souris, les parcs éoliens peuvent également avoir des impacts sur les populations de chauves-souris, notamment les espèces de très hauts vols.</p> <p>Il est nécessaire de prendre en compte les chauves-souris tant dans le cadre de la conception et l'évaluation des aménagements que pendant leur suivi et leur entretien.</p>
Objectifs de l'action	Améliorer la prise en compte des chauves-souris (fonctionnalité des habitats, comportement des espèces, ...) dans l'aménagement du territoire.
Axe de travail	Protéger et informer
Acquis PRA 2012-2016	<ul style="list-style-type: none">• Rédaction de la liste rouge régionale ;• Données centralisées ;• Cartographies des gîtes et des sites d'hibernation ;• Hors contexte plan régional d'actions : la publication de travaux de recherche sur le Murin de Bechstein et l'analyse des résultats de Vigie-chiro ont conduit à une amélioration très importante des connaissances sur ce groupe en Île-de-France.
Description de l'action	<p>Intégrer l'enjeu Chiroptères dans l'aménagement du territoire en s'assurant de la prise en compte des chauves-souris et de leurs besoins écologiques dans le cadre des différents outils de planification et d'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Politiques environnementales (Natura 2000, ZNIEFF...);• Documents d'urbanisme ;• Projets d'aménagement du territoire (étude d'impact, étude d'incidence, ...);• SRCE (TVB) ;• SRCAE ;• Etc. <p>Définir des recommandations spécifiques pour la prise en compte des chauves-souris dans les documents cadre, outils de planification du territoire et documents d'urbanisme. Il s'agit également de participer à la collecte d'expériences sur la mise en œuvre de ces mesures et l'évaluation de leurs efficacités.</p> <p>Selon le type de projet d'aménagement, des spécificités pour les études à mener doivent être déclinées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Projet d'aménagement surfacique : étude acoustique, analyse des habitats et des éléments du paysage, reconnaissance des gîtes potentiels...• Projet d'infrastructure linéaire : étude par trajectographie...• Projet éolien : écoutes en altitude, recommandations EUROBATs, Doctrine nationale...• Ouvrages d'art : inspection diurne... <p>Favoriser la mise en place d'aménagement visant à limiter la fragmentation des milieux et recréer des corridors :</p> <ul style="list-style-type: none">• Prise en compte de la trame noire au niveau des chemins pédestres constituant des routes de vol proches des colonies ;• Mise en place de « Chiroduc » pour relier les massifs forestiers fragmentés par les infrastructures linéaires ;• ... <p>Prise en compte des Chiroptères lors de la construction, la rénovation ou la destruction des ouvrages d'art :</p> <ul style="list-style-type: none">• Améliorer la connaissance sur la présence de chauves-souris dans les ouvrages d'art (inventaire des ouvrages, suivi des colonies les utilisant, ...)• Mettre en place des partenariats avec les structures gestionnaires des infrastructures et ponts (Conseils départementaux, SNCF Réseau, Direction des routes, sociétés d'autoroute...) et des structures scientifiques (CEREMA, ARB...) afin de favoriser la prise en compte des chauves-souris dans le cadre des travaux d'entretien et d'aménagement des ponts (prospections des ouvrages avant travaux, mise en place de mesures d'évitement, de réduction et de compensation dans le cas de présence de chauves-



Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France – 2018-2027

	<p>souris, diffusion de plaquette de sensibilisation et formation des agents DRAC à l'identification des indices de présences lors des visites de contrôle)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la prise en compte des chauves-souris lors de la construction de nouveaux ouvrages (intégration de gîtes favorables, diffusion de guides techniques, ...). • Profiter du plan de sauvegarde des routes nationales visant à rénover routes et ouvrages d'art pour intégrer les chauves-souris dans ces réflexions. Selon le gouvernement 1 pont sur 10 est en mauvais état.
Espèces prioritaires	Toutes les espèces
Espèces associées	Toutes les espèces
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de recommandations formulées et diffusées • Respect des recommandations (nombre d'études avec prise en compte, nombre de contacts avec les aménageurs...) • Nombre d'ouvrage d'art ayant fait l'objet d'une évaluation spécifique pour les chauves-souris. • Nombre de corridors rétablis (« Chiroduc », ...)
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'une ou plusieurs fiches techniques à l'attention des aménageurs • Propositions de mise en place d'une ou plusieurs cartes d'alerte : Gîtes avec zones tampon, abondance des espèces par commune, localisation des espèces annexe II ou menacées d'après la liste rouge régionale par commune. Ces cartes pourraient être restreintes à l'usage des services instructeurs ou mise en ligne à l'attention des porteurs de projet. • Réalisation de journées de sensibilisation des aménageurs • Réalisation d'un retour d'expérience auprès des acteurs du territoire sous une forme à préciser (analyse des projets franciliens et mise en avant des cas de bonne prise en compte des chiroptères, prise en compte d'exemples en France pouvant être appliqués en IDF). • ...
Pilote de l'action / Pilote associée	Animateur du plan régional d'actions / DRIEE Île-de-France
Partenaires principaux / Partenaires potentiels	CEREMA, ARB, DRAC, Services routes des Départements, DIRIF, Sociétés d'autoroute, SNCF Réseau
Lien avec les autres actions du PRA Chiroptères	L'ensemble des actions du plan régional
Exemples d'espèces hors chiroptères bénéficiant de l'action	Faune nocturne principalement
Perspective à long terme	

Calendrier de réalisation	<p>2018 - 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une rencontre technique entre acteurs de la séquence ERC (bureau d'études notamment) pour échanger sur les retours d'expérience de mise en œuvre de mesures en faveur des Chiroptères, et sur les outils de sensibilisation à destination des aménageurs (fiche de sensibilisation) ;
----------------------------------	--



Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France – 2018-2027

	<ul style="list-style-type: none">Fiche de sensibilisation à la présence des chauves-souris dans les ouvrages d'art (écologie des chauves-souris, risque de dérangement et de destruction, rappel de la réglementation, ...) et diffusion aux différents gestionnaires ;Mise en place d'un programme pluriannuel d'évaluation de la fréquentation des ouvrages d'art par les chauves-souris (partenariat avec les différentes structures gestionnaires, prospections des ouvrages, propositions d'aménagement, ...) <p>2019 - 2027 :</p> <ul style="list-style-type: none">Rédaction et diffusion d'un catalogue de mesures ERC favorables aux chauves-souris en lien avec le Plan National d'Actions (collecte d'informations sur les différents types de mesures et leur efficacité, et diffusion vers le réseau d'acteurs régionaux, ...)Suivi et évaluation de la prise en compte des chauves-souris dans le cadre des projets éolien et la mise en place des suivis ICPEMise en place d'études visant à évaluer les ruptures de corridors de déplacement autour des colonies des espèces les plus sensibles et réalisation d'aménagements au niveau des zones de rupture (Trame noire, réseau de haies, « Chiroduc », ...)...
Evaluation financière	<ul style="list-style-type: none">Organisation d'une rencontre technique sur les mesures en faveur des chiroptères : 3 joursFiche de sensibilisation à la présence des chauves-souris dans les ouvrages d'art et diffusion : 5 joursDéfinition et suivi d'un programme pluriannuel d'évaluation de la fréquentation des ouvrages d'art par les chauves-souris (cahier des charges, hiérarchisation des ponts, ...) : 5 jours par anRédaction et diffusion d'un catalogue de mesures ERC : 10 joursSuivi et évaluation de la prise en compte des chauves-souris dans le cadre des projets éolien et la mise en place des suivis ICPE : 5 jours par anEtude des routes de vol autour des colonies les plus sensibles : 10 jours par colonie <p>Total : environ 150 jours homme sur la durée du PRA soit 60 000 euros lié à la mise en œuvre de différentes études et l'animation des actions.</p>
Financement mobilisable	
Bénévolat valorisé	Des centaines d'heures par an